

# LE MONDE DE L'APRÈS-WIKILEAKS : VERS UNE GOUVERNANCE 2.0, NOUVELLES VALEURS ET NOUVEAUX ACTEURS

||| BENOÎT THIEULIN ET HENRI LASTENOUSE



**Benoît Thieulin est fondateur du site** [www.lanetscouade.com](http://www.lanetscouade.com).  
**Henri Lastenouse est éditeur** ([www.europatweets.eu](http://www.europatweets.eu)).

Révolution humaine aussi importante que l'invention de l'écriture ou de l'imprimerie, la révolution digitale impacte enfin, quinze ans après ses débuts, l'organisation même de nos sociétés. Cette entrée dans la civilisation digitale n'en finit pas de provoquer de violents séismes, que ce soit la remise en cause des modèles économiques de la presse et des industries culturelles<sup>1</sup> ou l'émergence d'Internet comme principal espace du débat public, de mobilisation et d'organisation politiques.

## NOUVEAUX PROTESTANTS 2.0

Au-delà de son caractère technologiquement novateur, cette révolution est à l'origine de l'apparition au niveau mondial de nouveaux acteurs s'appuyant sur des valeurs spécifiques. Cette situation n'est pas sans rappeler l'arrivée, avec la Réforme protestante, de nouveaux acteurs et de nouvelles valeurs au sein de l'Europe de la Renaissance. En effet, si la circulation des idées alors rendue possible par la diffusion de livres imprimés a fondé la Réforme et provoqué l'émergence des élites protestantes, pourquoi ne pas voir dans les porteurs de la révolution digitale et de ses valeurs de « nouveaux protestants » ?

1 | L'exemple emblématique en est l'américain Napster qui, de 1999 à 2001, a mis en place sur Internet un service d'échange gratuit de fichiers musicaux, provoquant une désaffection du public pour l'achat de musique. Le logiciel a été retiré en 2001, après deux ans de procédure judiciaire aux États-Unis pour infraction à la législation sur le droit d'auteur.

2 | « Gouvernement ouvert ». Voir dans ce numéro l'article de Thomas Bryer, « Obama et le concept de "gouvernement ouvert" : gage d'une gouvernance renouvelée ou simple "bulle démocratique" ? », p. 371.

3 | Télégramme envoyé par Bismarck le 13 juillet 1870 à toutes les ambassades concernant les rapports du roi de Prusse et la France. Jugé provocant par cette dernière, il amènera Napoléon III à déclencher la guerre franco-prussienne de 1870 (NDLR).

Ces « protestants 2.0 » sont les apôtres d'un nouveau partage des connaissances, de nouveaux modes de création de valeur et de nouvelles formes de cultes collectifs. Acteurs politiques inconnus hier, ils sont réellement apparus comme de véritables acteurs politiques ces deux dernières années. Ils personnifient une confrontation entre une révolution technique porteuse de ses propres valeurs et une organisation sociale et économique de plus en plus défaillante à garantir par sa capacité de croissance le « pacte social » de l'après-guerre.

Le 31 octobre 1517, Luther placardait de nuit ses quatre-vingt-quinze thèses qui allaient ébranler à jamais l'ordre social de son temps. En 2010 éclatait la bombe WikiLeaks qui transgressait l'ensemble les règles centenaires régissant le rapport des puissants entre eux et avec leurs peuples.

### WIKILEAKS, LEVIER DE L'OPEN GOVERNMENT ?

Partie de la publication des câbles diplomatiques américains, l'affaire WikiLeaks constitue un phénomène techno-politique majeur qui annonce avec fracas l'entrée dans l'ère de l'*open government*<sup>2</sup>. Même s'il n'est pas sans poser des questions parfois préoccupantes, il s'agit d'un mouvement durable qui ne se limitera pas à la seule sphère politique et marque l'émergence des gouvernances ouvertes. Les fuites ont toujours existé : de la dépêche d'Ems<sup>3</sup> aux scandales révélés par la presse depuis ses origines, ce genre d'affaire n'est pas nouveau. Plus encore, pour l'essentiel dans le cas présent, les révélations de WikiLeaks n'en sont pas, ou presque : les câbles confirment ce que beaucoup savaient ou pressentaient. Mais alors en quoi WikiLeaks constitue-t-il un phénomène si nouveau ? On peut relever quatre séries de raisons.

D'abord, il ne s'agit pas de la révélation d'une information spécifique et isolée, comme la presse en découvre et en diffuse régulièrement. Il s'agit là d'une fuite de données massives comportant plusieurs centaines de milliers de télégrammes diplomatiques qui touchent, dans un champ certes spécifique (les actions diplomatiques et militaires des États-Unis), la quasi-totalité des acteurs des relations internationales.

Ensuite, la forme numérique de ces données aura été le moyen essentiel de leur évation, de leur traitement et de leur diffusion : une telle fuite n'aurait pas été possible s'il s'était agi de documents papiers. Combien de camions aurait-il fallu pour transporter les tonnes de papiers que représentent ces télégrammes diplomatiques ? Plus encore, étant donné leur volume, leur caractère numérique a facilité leur traitement par des centaines de journalistes choisis dans diffé-

rents pays. Seuls des moteurs de recherche, des outils d'analyse et des cartographies les représentant ont permis aux journalistes, puis aux citoyens, de naviguer au travers de ces *big data*. Pour en avoir une idée, il faut aller regarder la superbe cartographie réalisée par un institut d'études « 2.0 » pour le journal *Le Monde*<sup>4</sup>.

Par ailleurs, c'est Internet qui a distribué le débat public autour de ces données : en à peine dix ans, le réseau des réseaux s'est en effet installé dans le paysage politico-médiatique comme le support principal non seulement des débats publics, mais plus encore des mobilisations citoyennes, à l'image des révolutions arabes de 2011. C'est ce qui a permis au monde entier de digérer et de s'approprier la multitude d'informations qui concernaient ces événements. À ce titre, il est troublant de noter le bond en avant du nombre de Tunisiens inscrits sur les réseaux sociaux après la divulgation des câbles concernant la famille Ben Ali, à la fin 2010.

Enfin, ces révélations auront été la mise en cause davantage d'une forme de pouvoir plus que de dirigeants. C'est ce que remarque très justement le philosophe slovène Slavoj Žižek : « L'une des premières mesures prises par le nouveau pouvoir bolchevique en 1918 fut de rendre public le corpus complet de la diplomatie secrète du tsar, tous les accords secrets, etc. [...] La cible était le fonctionnement complet de l'appareil d'État. Ce que menace WikiLeaks, c'est le fonctionnement même du pouvoir. » On ne saurait mieux dire. La cible n'est ni directement G. W. Bush (qui est pourtant fortement visé et dénoncé) ni même Barack Obama (qui l'est beaucoup moins), mais le fonctionnement même du pouvoir.

### WIKILEAKS : LUTTE CONTRE LA GOUVERNANCE OPAQUE OU DICTATURE DE LA TRANSPARENCE ?

WikiLeaks est d'abord un symptôme : celui d'un contrôle démocratique faible, voire défaillant, sur les actions militaires et diplomatiques dans nos démocraties modernes. Ce n'est donc pas un hasard si, parmi les nombreuses informations et données révélées par ce site Internet depuis sa création, c'est dans ce champ trop protégé et bien gardé que l'affaire la plus retentissante a éclaté.

Sans que le lien avec WikiLeaks soit avéré (mais de fortes présomptions le suggèrent...), il n'est pas davantage fortuit que d'autres formes de fuites de données se soient produites touchant aux services secrets. Il en va ainsi des révélations concernant la sous-traitance de la torture par la CIA et la Suède en Égypte, avec les débats que cela a provoqués dans ces pays...

<sup>4</sup> « WikiLeaks : naviguez dans les mémos diplomatiques », *Le Monde.fr*, 6 décembre 2010.

Pour autant, le projet politique de WikiLeaks n'est pas l'incarnation pure et simple de la dictature de la transparence, comme cela a souvent été dit et écrit. Si tel avait été le cas, Julian Assange n'aurait pas pris le soin, inédit jusque-là, de faire sélectionner, anonymiser et analyser ces données par des journalistes de la presse traditionnelle mondiale.

En revanche, si un projet politique doit soutenir ce phénomène, il consiste dans la volonté de pousser les gouvernements démocratiques à entrer dans l'ère de la « politique ouverte ». Que l'on se souvienne de l'avancée wilsonienne vers une diplomatie ouverte, après 1918, lorsque l'on établit que la plupart des traités internationaux devaient être connus afin de mieux comprendre les jeux d'alliance et d'éviter le plus possible les embrasements absurdes du passé ! D'une certaine manière, WikiLeaks puise aux mêmes sources idéologiques et accompagne, aujourd'hui, le mouvement des *open data*, ces « données ouvertes » qui offrent, notamment mais pas seulement, de nouveaux moyens à la société civile pour analyser et donc contrôler, à partir de ses propres données, l'action des gouvernements : *crime mapping*, comparaisons budgétaires (lois de finances contre dépenses de marchés publics) sont autant d'illustrations de ce mouvement qui ne fait que commencer...

Mais « politique ouverte » ne signifie pas « politique transparente ». Même si WikiLeaks n'est pas sans responsabilité dans cette confusion, la politique ouverte ne nie pas le besoin des gouvernements d'agir dans le secret et la confidentialité dans certaines circonstances. Elle considère seulement que cette confidentialité ne doit pas être systématique et qu'elle doit toujours s'accompagner, *in fine*, d'un contrôle démocratique. Or comment celui-ci peut-il s'exercer lorsqu'il faut attendre la publication des archives (trente ans) pour connaître l'action réelle d'un gouvernement ?

Avec une violence inouïe, certes, WikiLeaks s'est simplement attaqué au cœur du pouvoir régalien qui emprunte plus à son héritage d'Ancien Régime qu'à l'environnement démocratique actuel. WikiLeaks a escaladé la face nord de la forme la plus opaque des gouvernements démocratiques, et sans nécessairement que cela soit érigé en mode de gouvernement (encore une fois, la transparence absolue n'est pas la politique ouverte) : ce seul précédent et donc la seule « possibilité d'une fuite » conduiront probablement les gouvernements, leurs diplomates et leurs militaires à plus de retenue. Ainsi, la pression démocratique s'exercera davantage à l'avenir dans le champ diplomatique et militaire et au-delà : dans les autres domaines de leur action (économique, social, etc.), les États démocratiques ne sont qu'au début de leur mutation vers une gouvernance plus ouverte...

### LE VIRUS DE LA « POSSIBILITÉ D'UNE FUITE » ET LA « TAXE AU SECRET » QU'IL INDUIT

La possibilité d'une fuite poussera inmanquablement certaines institutions à vouloir se « surprotéger ». Or se verrouiller excessivement constitue un handicap qui affaiblit les mécanismes de communication interne, lesquels sont cependant essentiels pour réagir rapidement, qu'il s'agisse d'un gouvernement ou d'une entreprise. C'est précisément le constat qui a été dressé après le 11 Septembre : le trop grand cloisonnement des informations avait rendu inefficaces les nombreuses agences de renseignement américaines. Elles payaient le prix d'une « taxe au secret » trop élevée. L'ironie de l'histoire a voulu que la mutualisation des bases de données décidées par G. W. Bush ouvre la voie à WikiLeaks...

Voici ce qu'écrit Julian Assange : « Dans un monde où les fuites sont faciles, les organisations secrètes ou injustes seront plus touchées que les organisations ouvertes et justes. Puisque les organisations injustes donnent naissance à une opposition et n'arriveront à conserver le pouvoir qu'à peu d'endroits. Des fuites publiées en masse les laisseront vulnérables et à la merci de ceux qui cherchent à les remplacer par des formes plus ouvertes de gouvernance. »

### ZONES D'OMBRE ET EFFETS PERVERS DE WIKILEAKS

La divulgation des câbles diplomatiques par WikiLeaks n'est pas, loin s'en faut, sans poser un certain nombre de questions parfois très préoccupantes.

S'il n'est peut-être pas le plus significatif de la pensée du fondateur de WikiLeaks, un certain relent conspirationniste s'exprime néanmoins dans les propos d'Assange qui voit parfois le monde comme le théâtre de grandes conspirations, WikiLeaks étant l'arme absolue pour les déjouer. Au fond, c'est assez peu connecté à la réalité durable de ce phénomène. Mais c'est venu largement polluer le débat autour de la politique ouverte au point de nourrir une forme de populisme numérique qu'il n'est jamais sain de favoriser, même malgré soi.

La crainte d'une transparence absolue pourrait provoquer une régression de gouvernance. En effet – et cela a été peu souligné –, WikiLeaks n'a été possible que parce que le département d'État contraint ses agents à respecter des protocoles de prises de décisions, à rédiger des comptes rendus systématiques, et apparemment plutôt fidèles, de leur action. Comparons seulement ce mode de fonctionnement au cas caricatural de mauvaise gouvernance constatée dans l'affaire Clearstream : les rares

pièces sont constituées par les notes personnelles (et non un compte rendu) prises par un général saisi « oralement » (où est la lettre de mission ?) par un ministre des Affaires étrangères en dehors de son champ de compétence ! Il est à craindre que l'affaire WikiLeaks ne pousse davantage vers ces pratiques d'Ancien Régime, ce qui marquerait une terrible régression en matière de gouvernance publique.

Par ailleurs, si WikiLeaks accompagne le mouvement des *open data* et annonce l'entrée dans une ère de politique ouverte, il pourrait aussi refroidir certains gouvernements démocratiques. Le mouvement est probablement plus profond que cela et répond aussi à une attente sociale forte. Mais le risque est là.

À vrai dire, la vérité n'est pas dans les données qui peuvent faire écran. Révéler les câbles diplomatiques revient à révéler non pas la vérité, mais en l'occurrence la perception qu'ont les diplomates de leurs échanges et de leurs actions ; la vérité, la réalité sont derrière ces informations. Il s'agit d'informations nouvelles, très riches, parfois terribles, mais qu'il faut analyser et croiser avec d'autres données. Confondre ces révélations avec la vérité historique revient à commettre un terrible contresens. Or celui-ci peut se propager à une vitesse folle et nourrir, là encore, une certaine forme de populisme numérique...

Ces préoccupations sont majeures. Mais probablement est-ce là le prix temporaire qu'il faut payer lorsque l'opacité est allée au-delà de ce qu'elle aurait dû. Et il y a fort à parier que le mouvement vers la politique ouverte n'en sera pas durablement affecté, tant il est porté par la révolution numérique en cours.

### PROCHAINE CIBLE : LES ENTREPRISES ?

« Les entreprises qui ne réussiront pas à comprendre l'importance du moment risquent d'être désavantagées par son impact. Le risque ne repose plus sur les mesures de sécurité mises en place, mais sur le plus petit maillon de la chaîne dans chaque acte de communication », pointent David Gordon et Sean West dans la *Harvard Business Review*. Ainsi, toutes les grandes entreprises seront confrontées dans les années qui viennent à cette menace de fuite. Et on l'a vu, verrouiller davantage les entreprises n'est pas une solution car cela risque de les affaiblir. D'autant que, pour s'adapter aux pratiques numériques de leurs clients comme de leurs employés, elles doivent accélérer la digitalisation de leurs activités et non les freiner.

Les entreprises privées n'auront donc pas d'autre choix que de changer certaines de leur pratique qui, révélées, deviendront socialement,

politiquement et donc commercialement, inacceptables. L'actualité récente nous en fournit un avant-goût : l'opacité des marges des entreprises de grande distribution résistera-t-elle longtemps à un *leak* – autrement dit une « fuite » – qu'un de leurs comptables pourrait provoquer avec une simple clé USB ? À quand le détail d'un plan de licenciement d'un grand groupe bénéficiaire sur Internet ? *Quid* de la publication précise des aides publiques d'entreprises qui délocalisent ? etc.

WikiLeaks n'est qu'un des signes parmi d'autres de la marche vers une gouvernance ouverte. La révolution numérique sur ce point n'épargnera aucune institution : ni les gouvernements ni les entreprises. Mais dans cette transition et devant de tels bouleversements, elle demandera à être politiquement pilotée.

Hier comme aujourd'hui – face à la faillite de leur monde – émerge au sein de nouvelles élites porteuses d'une révolution technologique la volonté d'appliquer leur propre expérience et expertise au règlement des affaires du monde. C'est au cœur même de la révolution digitale que ces « protestants 2.0 » trouvent leurs quelques éléments de conviction. D'abord la transparence et son corollaire : l'accès libre aux données. Ensuite la primauté du « faire » couplée à la croyance en la main invisible de la toile Internet afin d'équilibrer naturellement pouvoirs et contre-pouvoirs, tout en opérant une juste rémunération des talents de chacun. ■

